Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de Seine-Maritime

Commune de MONTMAIN

Informations sur les risques naturels, miniers et technologiques majeurs

pour l'application des articles L 125-5 et L 125-26 du code de l'environnement

1. Annexe à l'arrêté préfectoral

	N°	**2009-269**	du	**29 mars 2009**	

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels prévisibles [PPRn]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRn				oui	x	non	

Prescrit **Approuvé** **BV Cailly-Aubette-Robec**		**29 décembre 2008** **11 juillet 2022**		**Inondation (débordement de rivière, ruissellement, remontée de nappe)**

Les documents de référence sont :	
Rapport de présentation, zonage réglementaire et règlement du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec	**Consultable sur internet**
	Consultable en mairie

3. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques technologiques [PPRt]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRt				oui		non	x	
	date		aléas					

Les documents de référence sont :	

4. Situation de la commune au regard d'un plan de prévention de risques miniers [PPRm]

La commune est située dans le périmètre d'un PPRm oui non **x**

5. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque mouvement de terrain

6. Dates des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle pour le risque inondation

7. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et D 563-8-1 du code de l'environnement

La commune est située dans une zone de sismicité	zone 5		zone 4		zone 3		zone 2		zone 1	X	

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques pris en compte

	Rapport de présentation du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec	
	Règlement du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec	
	Cartographie des aléas du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec	
	Zonage réglementaire du PPRn BV Cailly-Aubette-Robec	

9. Description des phénomènes d'inondation

Située dans le bassin versant de l'Aubette et du Robec, la commune de Montmain est concernée par des risques d'inondation liés au ruissellement des eaux pluviales et au débordement de l'Aubette.